Le budget de 1894

Nous avions bien raison de prévoir que le projet de budget de 1894, tel que le présente M. Peytral, ne rencontrerait qu'une faveur médiocre à la Chambre.

On reproche vivement, dans les couloirs, au ministre des finances, de n'avoir pas tenu ses promesses en ce qui concerne l'incorporation de l'impôt sur les boissons.

AU SÉNAT

Le régime des boissons

La commission des finances poursuit l'examen de l'avant-projet de sa sous-commission sur le régime des boissons.

La suppression de l'exercice qui fera l'objet de l'article 1er du projet définitif, a été adoptée.

L'établissement du droit de circulation sur les vins, ayant été réservé à la demande même du ministre, qui a de nouvelles propositions à faire, la commission a abordé l'étude du droit de circulation sur les vendanges.

Commission de la marine

Dans sa réunion d'aujourd'hui, la commission de la marine a adopté sans modification le projet de loi de la Chambre relatif à l'agrandissement du port de Marseille.

Commission des caisses d'épargne

La commission des caisses d'épargne a entendu M. Terrier, ministre du commerce, et M. Yusinier, chef du contrôle des regies, sur le projet en discussion.

La commission s'est demandé s'il ne serait pas utile de distraire les caisses d'épargne du ministère du commerce, pour les rattacher aux finances.

Après avis de M. Terrier, il a été décidé d'ouvrir une enquête et de prendre l'avis des caisses d'épargne de province.

La commission a décidé en principe de renforcer le contrôle des caisses d'épargne, en établissant un contrôle spécial et permanent par département.

Quant au maximum, la question est de nouveau réservée; cependant il est probable que la commission l'arrêtera à 1500 fr.

M. Denormandie a été nommé rapporteur.

La commission entendra demain M. Peytral, ministre des finances, et élaborera le projet définitif qui comprendra 35 articles.

LE PAIEMENT DES SALAIRES OUVRIERS

M. Maxime Lecomte, sénateur, a déposé un amendement à la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, sur les règlements d'atelier. En voici les principales dispositions :

» Les salaires des ouvriers doivent être payés en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal, nonobstant toute stipulation contraire.

» Le paiement fait en violation de cette clause est nul.

» Les salaires des ouvriers doivent être payés au moins deux fois par mois, à seize jours au plus d'intervalle.

» Les paiements ne peuvent être faits dans des débits de boissons ou dans des magasins de vente au détail ou dans des locaux y attenant.

» Dans le cas où un reglement d'atelier, déposé depuis un mois au moins au secrétariat du Conseil de prud'hommes, ou, à défaut, au greffe de la justice de paix et affiché dans les ateliers, prévoirait des retenues de salaires, soit sous le nom d'amendes, soit sous une autre dénomination, ces retenues pourront avoir lieu, mais le montant encourn pour une même journée ne pourra excéder le quart du montant du salaire de cette journée.

» Le produit des retenues visées dans le précédent article ne pourra être employé que directement dans l'intérêt des ouvriers, spécialement pour alimenter des caisses de secours et de prévoyance au *profit des ouvriers de l'atelier*.

» La déduction de salaire pour malfaçon ou toute autre cause devant entraîner la réparation d'un préjudice causé aux patrons ne tombe pas sous l'application des articles 3 et 4, et, s'il y a contestation, elle sera jugée suivant les règles du droit en matière de dommages-intérêts. »

NOUVELLES DU JOUR

L'épilogue des troubles de Saint-Denis

Paris, 15 mai. — Jeudi viendra devant la huitième chambre correctionnelle l'affaire des désordres de l'église neuve de Saint-Denis, dans laquelle se trouvent compromis 12 individus dont 4 conseillers municipaux.

Une réunion monstre à Paris
23 ordres du jour contre M. Yves Guyot

Paris, 15 mai. — Le meeting de protestation contre M. Yves Guyot pour les paroles qu'il a prononcées sur la Bourse du travail, a eu lieu à huit heures dans la grande salle des réunions de la Bourse du travail.

L'assistance était composée de 4000 personnes environs. 53 orateurs étaient inscrits, 22 ont parlé, parmi lesquels MM. Ferroul, Jourde et Gonsouf, députés, les citoyennes Collot, Astie de Valsayre et Berchier et les orateurs habituels des réunions anarchistes et socialistes.

Toutes les épithètes injurieuses contenues dans le dictionnaire ont été adressées à M. Yves Guyot, MM. Rouvier, Constans et Carnot ont eu leur part dans la distribution des qualificatifs désobligeants.

On a beaucoup parlé des bureaux de placement et des grèves. Un anarchiste a été expulsé. A l'appel d'un orateur qui s'appelait Constans, une huée formidable a ébranlé la salle et il a fallu que le citoyen Constans déchira son homonyme du Sénat pour obtenir les applaudissements des auditeurs.

A 11 heures, 31 orateurs étaient encore inscrits ; on leur a accordé 3 minutes seulement à chacun.

Tout s'est passé sans incident, les anarchistes ne se sentant pas en nombre pour faire de l'obstruction.

A minuit on terminait la lecture de vingt-trois ordres du jour flétrissant tous M. Yves Guyot.

La sortie s'est effectuée aux cris de : « Vive l'anarchie! Vive la Commune! » Pendant que dans la salle on chantait la *Carmagnole* en attendant l'extinction des becs électriques.

Dans la rue, une bande de 500 individus s'est formée aux cris de : Au *Siècle!* Ils se sont dirigés vers la rue Chauchat où se trouvent les bureaux du journal que dirige M. Yves Guyot.

Des personnes qui étaient parties de la Bourse du Travail pour manifester devant les bureaux du *Siècle* se sont dispersées en route.

On n'en a pas vu un seul rue Chauchat et bien leur en a pris, car la police, prévenue, s'était massée au coin de la rue de Provence et de la rue Lafayette.

L'indisposition présidentielle

Paris, 15 mai. — Le *Courrier du Soir* donne les détails suivants sur l'indisposition de M. Carnot. « M. Carnot a ressenti vendredi soir la première atteinte de son mal cause, sans doute par l'abandon d'un léger régime thermal qu'il suivait régulièrement chaque année avant son élévation à la présidence.

» Le docteur Potain exige encore deux ou trois jours de repos et donnera sans doute un bulletin demain afin de préciser avec l'autorité qui lui appartient, le caractère de l'indisposition sans gravité qui, pour la première fois, retient M. Carnot dans ses appartements. »

En vue des élections

Paris, 15 mai. — On prête à plusieurs députés l'intention de poursuivre la réduction du delai de 60 jours à la période électorale. Nous ne savons sous quelle forme cette proposition sera faite.

Au Soudan

Paris, 15 mai. — M. Delcassé vient de recevoir du colonel Archinard le télégramme suivant :

« Bandiagara, 5 mai 1893. — Je quitte Bandiagara, 5 mai, je n'aurai plus qu'à m'arrêter à Sansauding pour réorganiser les Etats de Mademba.

» Je laisse une garnison ici pour diverses raisons politiques que vous aurez à apprécier ; elle est inutile au point de vue militaire. Je laisse le pays dans une paix profonde comme s'il n'avait jamais été troublé. J'ai lieu de penser qu'Ahmadou sera arrêté dans sa fuite à Dalla par les indigènes et livré à Agulbou. »

L'incident de Khone

Paris, 15 mai. — La légation de Siam a reçu de son gouvernement la dépêche suivante : « Gouvernement royal, Siam Bangkok à Ministre Diam Paris. Le gouvernement vient d'apprendre qu'un conflit s'est produit dans le voisinage de Khone. Il n'a pas d'autres renseignements quant à présent. »

Le gouvernement est absolument étranger à cet incident.

La lutte électorale en Allemagne

Berlin, 15 mai. — Hier ont eu lieu plusieurs assemblées socialistes à Berlin et dans les environs. On y a annoncé, au milieu de l'enthousiasme de l'assistance, que les socialistes suisses avaient décidé d'envoyer des subsides à leurs frères d'Allemagne.

On annonce d'autre part, que 3000 maçons ont décidé de continuer l'agitation en faveur de l'augmentation des salaires ainsi que de se rallier au socialisme.

Rome et les prochaines élections

Paris, 15 mai. — Extrait d'une correspondance romaine de l'*Observateur* :

« Rome, sans vouloir intervenir, désire que toutes les candidatures conservatrices se placent sur le terrain républicain et constitutionnel, sans réticence, sans arrière pensée, sans équivoque. Il faut qu'à droite comme à gauche, il n'y ait que des candidatures républicaines, afin de mettre fin à toute confusion et à toute compromission. »

Les premières victimes du tunnel sous la Manche

Londres, 15 mai. — Deux hommes sont morts dans les travaux commencés du tunnel sous la Manche. Ils ont été asphyxiés par la fumée qui a envahi les travaux. Trois autres ouvriers ont été retirés évanouis.

Une bagarre en Irlande à propos du « Home rule »

Londres, 15 mai. — Une bagarre sérieuse a éclaté à Antrin entre unionistes et nationalistes, à propos de discussions politiques. Pendant une heure, les adversaires ont lutté à coups de pierres. La police est intervenue, on compte plusieurs blessés. Le calme est rétabli.

A la Chambre des communes

Londres, 15 mai. — La Chambre des communes a rejeté par 275 voix contre 228 l'amendement Cavendisch tendant à définir plus clairement les pouvoirs institués à la législature irlandaise. Les débats continuent sur l'article 2 du bill du « Home Rule ».

Une catastrophe en Russie

Saint-Pétersbourg, 15 mai. — Un bac traversant avec des hommes et des chevaux la rivière de Mola à Borowitch a été emporté par le courant. Plusieurs passagers se sont sauvés à la nage; les autres remplirent tellement la barque de secours qui, elle, coula à fond. Il y a de nombreuses victimes victimes. Huit cadavres ont déjà été retrouvés.

Un naufrage

Mewhaven, 15 mai. — Un navire le *Londonder* allant de Londres à Mewhaven a sombré près de Pallio par suite d'une collision avec le vapeur *Shessicta*. Tout l'équipage composé de 28 hommes et les passagers au nombre de 90 ont été sauvés. Deux passagers seulement ont été blessés.

La bataille d'Ipicuhy

Rio-de-Janeiro, 15 mai — Le 12, une bataille que les deux adversaires prétendent avoir gagnée, a eu lieu, à Ipicuhy, entre les généraux Cavarès et Cellès. Les troupes nationales ont repris Quarahy ; les troupes fédérales marchent sur Baye.

La révolte au Nicaragua

Granada-Nicaragua, 15 mai. — Presque toute la contrée est soulevée et le président Sacaza n'est maître que de la capitale. Les révoltés, dont la cause gagne chaque jour des adhérents, campent à Masay où ils ont repoussé trois attaques furieuses des troupes gouvernementales.

Arrivée de tirailleurs sénégalais au Dahomey

Kotonou, 15 mai. — Le *Stamboul*, de la Compagnie Fraissinet, parti de Marseille le 25 avril, est arrivé ce matin à 9 h. 30 à Kotonou. Il avait à bord 323 tirailleurs sénégalais venant de Dakar, pour le corps d'occupation du Dahomey.

Le cours forcé en Australie

Sydney, 15 mai. — Le gouvernement vient d'établir le cours forcé. La Commerciale Bank avait 10,300,000 livres de dépôts, 10,800,000 livres d'actif et 12,400,000 livres de passif.

Une nouvelle grève à Amiens

Amiens, 15 mai. — Une nouvelle grève vient d'éclater à l'usine Cosserat. Le patron ayant fait afficher ce matin dans les ateliers une note annonçant que les ouvriers ne travailleraient plus que 4 jours par semaine, ils ont abandonné immédiatement le travail.

Grave accident à Sedan. — Ecroulement d'une fabrique

Sedan, 15 mai. — Une chaudière à vapeur a fait explosion à la fabrique de draps de M. Auguste Robert.

Le bâtiment, qui comprenait cinq étages, rempli de métiers, s'est en partie effondré.

Il y a de nombreux morts et blessés.

Paris, 15 mai. — D'après des dépêches particulières de Sedan, la catastrophe que nous avons annoncée serait plus considérable qu'on ne l'avait pensé tout d'abord. Les uns parlent de vingt morts ou blessés; les autres disent qu'on a déjà retiré des décombres onze cadavres horriblement mutilés, parmi lesquels le directeur de l'usine. Tous sont d'accord pour affirmer que l'émotion à Sedan est considérable.

Un krach en Australie

Sydney, 15 mai. — Le Commercial Banking Company of Sydney a suspendu ses paiements aujourd'hui, en attendant sa reconstitution. Le capital était de 600.000 livres sterling en actions de 25 livres entièrement libérées.

Le voyage ministériel à Toulouse. — Incidents annoncés

Toulouse, 15 mai. — On sait que MM. Dupuy, Rieunier et Delcassé doivent se rendre à Toulouse le 21 mai, à l'occasion des fêtes universitaires.

Le groupe des « républicains ouvriers socialistes » s'est réuni pour arrêter la conduite à tenir en cette circonstance. Il a voté à l'unanimité l'ordre du jour dans ce sens :

« En présence des voies de fait perpétrées par ordre du gouvernement contre les députés et citoyens socialistes, le groupe proteste contre les dépenses nécessitées par la réception des ministres et dans le cas où il serait passé outre à leur voyage, invitent leurs camarades à se joindre à eux pour faire *au sieur Dupuy* l'accueil que mérite sa conduite infâme. »

Grève de mineurs dans le bassin de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 15 mai. — La grève des mineurs de la Taupe, bassin de Sainte-Floride, a pris un caractère assez grave.

Les grévistes se montrent très exaltés.

Le préfet du département, mis au courant de cette agitation, et pour prévenir des désordres, a requis de l'autorité militaire l'envoi de troupes de cavalerie dans la contrée.

En conséquence, un escadron du 30e dragons est parti ce matin, à 6 h., de Saint-Etienne pour se rendre sur le théâtre de la grève.

Un drame. — Une femme qui jette ses enfants dans un puits

Tours, 15 mai. — Hier soir, à Buai, la femme Panvert, âgée de trente ans, est devenue folle à la suite d'une discussion avec son mari, et a jeté ses deux enfants, âgés de trois et cinq ans, dans un puits.

Un seul des deux enfants a été retiré vivant.

Le nouveau patriarche de Venise

Rome, 15 mai. — Le Pape a nommé l'évêque de Mantoue patriarche de Venise.

L'incident militaire au Siam

M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient de recevoir de M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, la dépêche suivante :

« Hanoï, 15 mai. — Des bruits de blocus de Khone me sont parvenus. J'ai fait partir immédiatement les troupes que j'avais réunies exprès à Pnom-Penh, pour parer à toute éventualité.

» Nous sommes toujours en communication télégraphique avec Stung Troug où le bruit court que l'attaque à Khone a été repoussée.

» Je télégraphierai dès que j'aurai des nouvelles sûres. »

Cornélius Herz

Paris, 15 mai. — Une note officieuse dit :

« Il résulte des derniers renseignements, officiellement transmis par le gouvernement anglais, que le docteur Frazer ne constate aucune amélioration dans l'état de Cornélius Herz et que celui-ci, toujours très faible, est absolument incapable de quitter le lit. »

A la frontière marocaine

Oran, 15 mai. — Une correspondance de Djenien-Douresg signale de nouvelles attaques à main armée contre nos postes avancés.

Un spahi faisant le service de la poste optique à Sûssifa a essuyé un coup de feu. Au bruit de la détonation la garnison prit les armes et organisa une patrouille. Les agresseurs se retirèrent sur le territoire marocain.

Une autre agression a eu lieu contre une patrouille de goumiers et de spahis qui ripostèrent sans atteindre des bandits indigènes qui les avaient attaqués.

Situation météorologique. — Roubaix, 15 mai. — Hauteur barométrique 760. Température : A sept heures du matin 14 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 24 degrés au-dessus de zéro. A cinq heures du soir 23 degrés au-dessus de zéro.

ILS N'ONT PAS OSÉ

L'Acaeémie arrête au C son dictionnaire ;
La tâche de parler du savon du Congo,
De vanter ses vertus, ses senteurs printanières,
Etait pour nos vieillards un trop rude fardeau.

Le 16e fauteuil, au savonnier Victor Vaissier.

34681d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 19 mai prochain, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Répartiteurs: nomination des commissaires répartiteurs pour la formation des rôles de 1894. 2. Octroi; fourniture de képis au personnel; réception définitive. 3. Espierre: réclamation de la Société du Canal de l'Espierre pour les dommages qui résultent pour elle de l'infection des eaux de l'Espierre. 4. Hospices: construction d'un nouvel hospice; aliénation de rentes; avis du Conseil municipal. 5. Id., abandon de terrain pour l'élargissement du chemin vicinal n° 5 de Roubaix à Hem; avis du Conseil municipal.

6. Secours et subsides; demandes de secours par la veuve Delcambre. 7. Fabriques des églises Saint-Martin, Notre-Dame, Sainte-Elisabeth, Saint-Sépulcre, Saint-Joseph et du Sacré-Cœur; comptes administratifs de 1892 et budgets primitifs de 1894; avis du Conseil municipal. 8. Caisses des Ecoles: budget supplémentaire de 1893; avis du Conseil municipal. 9. Distribution d'eau potable; construction du réservoir de Mons en-Pévèle. 10. id. Réalisation de l'emprunt; approbation du cahier des charges. 11. Dépenses pour mandats spéciaux; approbation. 12. Bâtiments communaux; éclairage; application du robinet à pression continue; marché de gré à gré. 13. Rue Cuvelle: démolition d'un immeuble appartenant à la Ville. 14. id.; mise en état de viabilité. 15. Cession de terrain à la voie publique: M. Clarisse, rue de la Perche. 16. Rue Fulton; aliénation du terrain; proposition des riverains. 17. Rue des Chasseurs: classement et mise en état de viabilité. 18. Rue Launes, id. 19. Rue Voltaire, id. 20. Chemins vicinaux : création des ressources pour l'année 1893; 21. Rue de l'Alma; aliénation d'une parcelle de terrain inutile. 22. Chemin de la Makellerie; projet d'aligement. 23. Ecole des Arts et Métiers de Châlons; demande de bourse à l'Etat en faveur du jeune Paulus; avis du Conseil municipal. 24 Protection des enfants en bas âge; projet d'organisation présenté par le Comité cantonal d'hygiène; demande de crédit.

Rapports des commissions. — 1. Budget supplémentaire de 1893; comptes administratifs et de gestion de 1892 (M. Moret). 2. Théâtres; demandes de subvention (M. A. Lepers). 3. Ecole de la rue du Général Chanzy; réclamation du Conseil presbytéral (M. Vanmullen). 4. Institut Sévigné; création d'une nouvelle classe (M. Branquart). 5. Secours et subsides; XIIIe fête de l'Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais; demande de subvention (M. P. Rose).

6. Conditions publique ; création de nouveaux emplois et projet d'établissement d'une seconde Condition Publique. (M. Penant). 7. Secours et subsides ; *La Grande Fanfare* ; motion de M. A. Lepers. (M. Thérin). 8. Voirie municipale; boulevard de Fourmies; classement. (M. Delétrez). 9. Id.; rue Victor-Hugo : classement et mise en état de viabilité provisoire. (M. P. Rose). 10. Id., place de la Nation ; aménagement. (M. Delétrez.) 11. Id.; place du Travail ; aménagement. (M. Delétrez). 12. Id.; place Carnot ; aménagement. (M. Delétrez). 13. Id.; place du Commerce ; aménagement. (M. Delétrez). 14. Id.; Ebouage; augmentation du salaire des ouvriers. (M. E. Poulain.) 15. Id.; rues Alfred-de-Musset, de Mons et Beaumarchais; classement et mise en état de viabilité. (M. P. Rose.) 16. Id.; boulevard de Cambrai : prolongement ; construction d'un aqueduc. (M. Vandeputte.)

17. Voirie municipale; rue Ingres: classement et mise en état de viabilité provisoire. (M. P. Rose). 18. Id., rue Carpeaux; classement et mise en état de viabilité provisoire. (M. P. Rose). 19. Id.; rue de l'Amiral Courbet ; classement et mise en état de viabilité provisoire. (M. P. Rose). 20. Id.; personnel; augmentation du traitement de quelques employés. (M. Petit). 21. Id.; création de la Place du 1er Mai. (M. E. Poulain). 22. Id.; rectification du plan général des alignements de la ville de Roubaix; demande de crédit. (M. Vandepulle). 23. Id.; ruelle Cuvelle; aliénation de terrain; MM. Wattel-Roussel et D. Wibaux-Florin. (M. J. Boucherie).

Voyage à Londres d'une délégation de la Commission intercommunale des Eaux. — Dans la matinée de lundi, sont partis pour Londres MM Joseph Trannoy et Achille Lepers, adjoints au maire de Roubaix; H. Honoré-Colson et F. Goube-D'Anzin, conseillers municipaux de Tourcoing; Auguste Binet, ingénieur-directeur du service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing, tous membres de la Commission intercommunale des Eaux potables.

Les délégués vont étudier sur place le fonctionnement de divers appareils de filtration des eaux, et examiner les machines élévatoires qu'on utilise là-bas.

Arrivée de M. Théodore Dubois à Roubaix. — Lundi, à midi et demi, descendait à la gare de Roubaix M. Théodore Dubois, professeur de composition au Conservatoire de Paris. M. Olivier Branquart, adjoint au maire, et MM. J. Koszul, directeur, et Arthur Turbelin, secrétaire de l'Ecole Nationale de Musique, qui l'attendaient sur le quai, lui ont souhaité la bienvenue.

Après avoir déjeuné à l'hôtel Ferraille, ces messieurs sont allés à l'Hippodrome, afin de permettre au célèbre compositeur de se rendre compte de l'agencement de la salle, et des garanties qu'elle offre au point de vue de l'acoustique, pour la grande audition musicale d'aujourd'hui, mardi soir.

M. J. Koszul a fait ensuite les honneurs de l'Ecole de la rue des Lignes à M. Théodore Dubois, qui en a visité avec intérêt les diverses installations.

Il y a eu à l'Ecole, dimanche à onze heures et demie, une répétition préparatoire, par tous les exécutants, sous la direction de M. J. Koszul. Une répétition générale a eu lieu à l'Hippodrome, lundi soir, sous la direction du maître lui-même.

Nous pouvons assurer, dès maintenant, qu'il s'agit d'une véritable solennité artistique. Outre Mme Bosman, une célébrité européenne dont il serait superflu de faire l'éloge, nous aurons le plaisir d'entendre et d'applaudir un ensemble deux cents exécutants — Association symphonique et Choral mixte — dans les diverses parties d'un programme composé des plus remarquables œuvres de M. Théodore Dubois.

Il n'y a pas de doute qu'il n'y ait, mardi soir, à l'Hippodrome, chambrée complète : il s'agit, en effet, d'une des plus belles auditions musicales qui aient été données à Roubaix.

Voilà le programme complet du festival Dubois :

Première partie, 1° *La Farandole*, suite d'orchestre : 1 Les Tambourinaires; 2. Les Amis Infidèles; 3. La Provençale; 4. Sylvine; 5. La Farandole fantastique.

2° *Les Vivants et les Morts*, soli, chœur et orchestre.

3° *Hymne Nuptial*, orchestre.

4° *L'Enlèvement de Proserpine*, scène lyrique, Mme Bosman, M. Minssart ; chœur mixte, orchestre.

Deuxième partie : 1° Trois petites pièces d'orchestre ; 2° Grand duo d'*Aben-Hamet*, Mme Bosman, M. Minssart ; 3° *Bergerette*, chœur avec solo de soprano, Mme Bosman et l'orchestre ; 4° Marche de *Jeanne d'Arc*, orchestre.

Le concert commencera à huit heures précises.

Le cinquantenaire de la Caisse d'Epargne. — On nous envoie quelques détails complémentaires sur cette fête. Le banquet a eu lieu samedi soir. Il comportait les administrateurs antérieurs, ceux en exercice actuellement à Roubaix et dans les succursales, enfin le personnel des bureaux.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant toute la soirée.

Le vice-président — Chargé par M. le Maire de cette mission — a exprimé à ses collègues les regrets de M. Henri Carrette de n'avoir pu assister à la réunion.

Il a remercié ensuite M. Paul Watine d'être venu représenter les anciens administrateurs.

Au dessert, M. le Président a lu un travail sur les Caisses d'épargne, dans lequel, après avoir résumé la situation actuelle si prospère, il a traité spécialement la question de la liberté d'emploi.

M. Bettremieux, maire de Lannoy, a remercié au nom de ses collègues, M. E. Lecomte Screpel, de cette étude que chacun d'eux voudra consulter; il a demandé que ce travail fût imprimé et distribué à tous les directeurs de Roubaix et des succursales.

On s'est séparé à 10 h. 1/2 du soir.

Une nouvelle audition du « Choral Nadaud ». — A la demande du public — de nombreuses personnes, surtout, retenues dimanche après-midi au Concours hippique — le « Choral Nadaud » s'est décidé à donner une seconde audition des chœurs qu'il a exécutés à l'Hippodrome, et qui seront interprétés à Dunkerque le jour de la Pentecôte. Cette audition aura lieu le jeudi 18 courant, à 8 heures 1/2, dans le grand salon de la Mairie. Le prix d'entrée est fixé à un franc (places réservées) et 0,50 centimes.

L'excursion aux eaux potables de Roubaix-Tourcoing. — Le comité de la société de Géographie de Roubaix, invite ses adhérents à faire partie de l'excursion dont nous avons déjà parlé, à diverses reprises, et qui aura lieu le lundi de la Pentecôte. M. Leburque, rue de la Gare, secrétaire de la société, recevra les adhésions, jusqu'au mercredi 17 courant.

Une heureuse initiative. — Messieurs les fils d'Alfred Motte et Meillassoux frères, viennent d'adresser la lettre suivante à M. le Maire de Roubaix :

« Monsieur le Maire,

» Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous mettons à la disposition de la municipalité pour être distribués par des bornes-fontaines publiques, 200 mètres cubes d'eau potable par journée de 12 heures. Cette eau provient du forage de notre établissement, Etienne Motte et Cie, et se trouve dans un réservoir suffisamment élevé pour être distribuée sans la moindre installation de pression. Vous n'aurez donc qu'à installer les tuyauderies. Nous avons déjà fait le nécessaire rue d'Alger et Grande-Rue prolongée. Nous y avons installé deux fontaines, ainsi qu'une autre rue d'Avelghem, alimentée par le pelgnage Alfred Motte et Cie. Nous voudrions voir étendre à d'autres rues le bienfait d'une eau fraîche et excellente, dans ces moments où le typhus et la scarlatine font rage et déciment la population infantile.

» Croyez, Monsieur le Maire, à tout le désir que nous avons de rendre service à la population de notre quartier.

» Signé : *Les fils d'Alfred Motte et Meillassoux frères.* »

La pluie. — Enfin !

C'était le cri général, lundi soir, vers dix heures, quand les premières gouttelettes sont tombées, noircissant les pavés.

Une pluie d'orage, au surplus, car les éclairs sillonnaient un ciel très nuageux.

Mais cela n'a guère duré. Et, à minuit, le ciel, complètement rasséréné, semblait nous promettre encore une série de ces « beaux jours » qui font le désespoir des campagnards et des ménagères privés d'eau.

L'escrime à Roubaix. — Le professeur roubaisien, M. Dubus, vient d'assister au grand assaut qui a eu lieu dans la salle Mercbex, à Bruxelles, et où il a obtenu grand succès.

M. Dubus réserve aux amateurs d'escrime roubaisiens l'attrait d'un grand assaut qui aura lieu prochainement et qui comprendra des tireurs très distingués.

Un jeune homme dépouillé de sa montre par une jeune fille. — Dans la soirée de dimanche, un jeune homme du nom de Xavier G. ., qui habite la rue de Lille, allait rendre visite à une bobineuse de la rue des Longues-Haies, jeune fille de vingt-un ans, du nom de Césarine D ..

Rentré chez lui, il constata avec stupeur la disparition de sa montre d'argent.

Il s'empressa d'aller, lundi matin, au commissariat du 3e arrondissement, pour y déposer une plainte en règle contre Césarine.

Quelques heures plus tard, celle-ci était mise en état d'arrestation, et écrouée au poste de la place Sainte-Elisabeth.

Un triste personnage. — Nous avons relaté, dans notre numéro d'hier, l'arrestation d'un cabaretier-fripier du boulevard de Belfort, pour outrage à un agent dans l'exercice de ses fonctions.

C'est au moment où il venait dans la maison, d'après les instructions de M. Vancostenoble, commissaire de police du 3e arrondissement, pour demander des renseignements sur le compte d'un locataire, que le cabaretier, au lieu de l'aider dans sa mission, l'invectiva grossièrement.

Lorsque le représentant de l'autorité, en raison de ces insultes, voulut s'assurer de sa personne pour l'emmener au poste, le cabaretier alla même jusqu'à se rebeller, et il dut employer la force pour venir à bout de sa résistance.

Le locataire, que recherchait l'agent, est un nommé Louis Place, garnisseur de meubles, âgé de quarante-deux ans. Dans la matinée de dimanche, il était ivre, et arpentait en titubant le boulevard de Belfort, lorsqu'il rencontra une fillette de dix ans, et se permit, à l'égard de l'enfant, des privautés honteuses.

Des témoins de cet acte scandaleux dénoncèrent l'individu au commissariat de la place Sainte-Elisabeth. C'est ainsi qu'on se mit à sa recherche, et qu'il put être arrêté dès dimanche soir.

Louis Place ne nie pas le délit dont il s'est rendu coupable; mais il affirme ne se souvenir de rien, par suite de l'état complet d'ivresse dans lequel il se trouvait.

Une mendiante qui insulte la police. — Dimanche, vers huit heures et demie du soir, un agent, de service à l'entrée du boulevard de Paris, remarquait une femme qui tendait la main aux passants.

Il la suivit jusque dans la rue Charles-Quint, et lui demanda ce qu'elle faisait là: elle répondit à cette question par une grossière invective. Il l'interrogea sur son domicile; elle riposta par la même grossièreté. Sur quoi l'agent l'appréhenda et l'emmena au poste du 2e arrondissement, où elle fut écrouée.

On sut alors qu'elle se nomme Hortense Boulogne, qu'elle est née à Roubaix, et âgée de trente-six ans; mais jamais elle ne voulut indiquer l'endroit où elle demeure.

Cette malheureuse aurait déjà, paraît-il, été internée dans une maison d'aliénés. Son père, qui habite rue de Wasquehal, ne veut plus, paraît-il, s'occuper d'elle.

Un accident rue d'Inkermann. — Un domestique de la maison Lambert fils, marchand de paille rue d'Inkermann, conduisait lundi soir son cheval à l'écurie, quand il reçut une ruade qui le blessa à la cuisse droite, et l'étendit sur le sol. Ses camarades de travail accoururent à son secours. Un docteur mandé en toute hâte lui prodigua les soins les plus empressés.

L'ouvrier a pu, avec l'aide d'un ami, retourner péniblement au domicile de ses parents, cabaretiers à la « Demi Lune, » rue Daubenton.

L'état du blessé nécessitera un repos d'une quinzaine de jours.

Un accident rue de Tourcoing. — Lundi, vers neuf heures du matin, une ouvrière, Appoline Bernicourt, demeurant rue de Rocroi, occupée dans un peignage de la rue de Tourcoing, était montée sur son métier. Soudain elle perdit l'équilibre et tomba si malheureusement qu'elle se foula le pied gauche.

Après avoir reçu les soins de M. Delattre, médecin, elle fut reconduite chez elle en voiture.

Un ivrogne qui a la boisson mauvaise. — Lundi, vers six heures du soir, un individu du nom de Nicolas G..., entrait en état d'ivresse à l'estaminet de la « Plume d'or » à l'angle des rues Blanchemaille et Vaucanson. Il se fit servir plusieurs « consommations » qu'il se refusa de payer. De guerre lasse, le cabaretier dut le mettre à la porte d'autant plus que l'ivrogne l'injuriait grossièrement.

Dans la rue, le quidam continua de l'invectiver. Un agent arriva, appréhenda le perturbateur et le conduisit au commissariat de police du premier arrondissement : C .. se vit dans l'obligation de solder ses consommations à la « Plume d'or ». De plus, un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

Entre femmes. — Samedi dernier, Mlle V..., qui demeure chez ses parents, rue du Fort, était allée puiser de l'eau à la pompe de la cour Desurmont, voisine de son habitation.

Deux sœurs qui habitent cette cour, pour un motif des plus futiles, frappèrent la jeune fille à ce point que, d'après l'avis de M. Montaigne, médecin, elle dut garder la chambre.

La mère de la blessée, déposa, le lendemain matin, une plainte entre les mains de M. Chapé, commissaire de police du 1er arrondissement, qui ouvrit aussitôt une enquête, et requit M. Largillière, medecin-légiste, pour visiter la jeune fille. Le praticien n'a constaté que quelques ecchymoses à la figure, et une déchirure du lobe de l'oreille droite. Ces constatations faites, M. Chapé a de nouveau fait mander, lundi après-midi, dans son bureau les inculpées, et les a interrogées.

Wasquehal. — *Funérailles de M. Desplanques.* — Lundi à dix heures du matin ont eu lieu en l'église paroissiale de Wasquehal les funérailles de M. Louis Desplanques, ancien membre du conseil municipal et fondateur de la société de Secours Mutuels de Marcq-en-Barœul, décédé à Wasquehal vendredi dans sa 69e année.

Le deuil était conduit par M. Duthoit, cousin du défunt.

Une énorme affluence emplissait l'église. M. le vicaire Mahieu a donné l'absoute.

M. Desplanques était très estimé dans la commune. Il prêtait généreusement son concours à toutes les œuvres de bienfaisance.

Cysoing. — *Une chute.* — Un ferblantier, Louis Dumoulin, était en train de poser une nochère volante lorsque, par suite de la rupture de son échelle, il tomba d'une hauteur de cinq mètres.

Le malheureux fut relevé grièvement blessé. Il reçut aussitôt les soins d'un médecin.

Flers. — *Une tombola.* — Voici les numéros gagnants de la tombola tirée au Pont du Breucq, au bénéfice de la caisse des anciens militaires :

951	485	74	1570	2412	896	1221	741	22
767	2024	1434	1038	1907	225	1877	1136	268
1814	2436	1657	1004	2135	2416	2260	2100	2239
2115	1347	1072	917	236	2353	1743	251	1994
2125	774	67	2007	1732	1157	822	1050	1797
388	1177	2063	2432	1937	337	955	1929	2133
1765	597	1679	1441	2155	499	2395	542	1210
1840	232	2099	2189	1220	488	75	1401	

Les lots non réclamés à la date du 20 juin prochain seront vendus au bénéfice de la société.

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable, prendrait quelques pensionnaires, qui trouveraient chez elle des soins très dévoués, une vie de famille et une bonne cuisine du Nord. Prendre l'adresse au bureau du journal. 65901—32742

La cause de bien des maux est la constipation; combattez-là par les Pilules Suisses. 34684d

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les grèves. — Aucun changement à signaler au tissage de MM. Toulemonde; comme les jours précédents, 50 à 60 grévistes sont venus à la « Brasserie sociale », où ils sont, cette fois, restés plus longtemps que d'habitude.

Nous avons dit avant-hier qu'un gréviste avait demandé, samedi, à M. le Maire, l'autorisation de pouvoir quêter en ville, et qu'on avait remis la réponse à lundi.

Non seulement on a fait défense expresse de quêter au moyen de troncs ; mais encore de se présenter à domicile avec des listes de souscription, ou par tous autres moyens quelconque.

Malgré cette défense, nous savons qu'un inconnu s'est présenté dans plusieurs maisons de la rue de l'Hôtel-de-ville avec une liste de souscription.

A la filature de M. Albert Pollet, on a dû arrêter la machine à 7 heures du matin ; les deux attacheurs qu'on avait engagés samedi ont prétexté qu'ils avaient été l'objet de menaces de la part des 29 Vervietois, et ils ont refusé de se mettre au travail.

Examen de Commission. — Les membres de la commission de la voirie se sont réunis lundi à 6 heures à la Mairie et ont décidé qu'il serait placé à bref délai des bornes-fontaines dans les quartiers qui en sont dépourvus.

Promotions dans le service de la douane. — M. Derycke, sous-inspecteur des douanes à la gare de Tourcoing, est nommé receveur principal à Jeumont, où il avait déjà rempli les fonctions de contrôleur, et où il avait laissé les meilleurs souvenirs.

L'accident de la rue de Moscou. — Le petit Adol